

COMPTE RENDU DE CONSULTATION ÉCRITE

Cette consultation écrite remplace la procédure prévue à l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1)

TENUE DU 16 SEPTEMBRE AU 30 SEPTEMBRE 2021

CONCERNANT

LE PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME :

n° PP-2021-15, intitulé :

Amendement au règlement numéro 1297-2020 relatif au zonage afin de modifier les articles 4.13, 4.2.2 et 9.1.2.

Résultat

La Municipalité n'a reçu aucun commentaire n'y question relative au projet de règlement.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 1^{er} octobre 2021



France Charlebois
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe